

**ÉCOPERFORMANCE**

**RAPPORT DE LA MISE EN ŒUVRE
D’UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L’ÉNERGIE**

|  |  |
| --- | --- |
| Participant : |  |
| Numéro de dossier : |  |
| Titre du projet : |  |
| Site du projet : |  |
| Version du document : |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Rédigé par : |  |  |  |  |
| Date : |  |  | Signature de l’ingénieur |  |

**Table des matières**

[Section 1. Sommaire de la mise en œuvre du système de management de l’énergie 4](#_Toc74556026)

[1. Sommaire du Rapport 4](#_Toc74556027)

[2. Mise en œuvre du système de management de l’énergie 4](#_Toc74556028)

[3. Déclaration des sources de financement 7](#_Toc74556029)

[Section 2. Plan de mise en œuvre des mesures établies 8](#_Toc74556030)

[1. Tableau de mise en œuvre des mesures 8](#_Toc74556031)

[Section 3. Analyse des écarts 8](#_Toc74556032)

[1. Évaluation globale de la situation en matière de management de l’énergie (selon 10 critères) 8](#_Toc74556033)

[Annexes 9](#_Toc74556034)

**Comment préparer ce document**

Le ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) met le présent gabarit à votre disposition pour assurer une certaine uniformité dans la préparation des documents que les participants doivent produire. Une fois rempli, ce document constituera un rapport de mise en œuvre d’un système de management de l’énergie complet, répondant aux exigences du programme.

Le gabarit est en format Word. Vous n’avez qu’à remplir chacune des sections, sans tenir compte du nombre de caractères utilisés. Si une section ne s’applique pas à votre projet, vous n’avez qu’à y inscrire la mention « sans objet ».

Des instructions ont été ajoutées au début de certaines sections du gabarit afin d’en faciliter la compréhension. Ces instructions peuvent être retirées du document final.

Une fois le gabarit rempli, actualisez la table des matières à l’aide de l’outil de mise à jour de votre logiciel.

**Instructions au participant**

Dans le cadre du programme, vous devez élaborer et fournir un rapport de la mise en œuvre d’un système de management de l’énergie suivant la structure présentée dans le présent document. Le rapport de mise en œuvre d’un système de management de l’énergie s’applique aux projets de mise en œuvre d’un système de management de l’énergie exclusivement.

Vous n’aurez qu’à adapter le contenu du document en fonction des éléments présentés dans le Plan de mise en œuvre au moment du dépôt de la demande d’aide financière.

MINISTÈRE DE L’ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS

Adresse courriel : transitionenergetique.affaires@mern.gouv.qc.ca

Version du 3 octobre 2023

© Ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

# Section 1. Sommaire de la mise en œuvre du système de management de l’énergie

## Sommaire du Rapport

1. les mises en garde applicables;

Indiquez les limites du rapport ou des aspects généraux qui permettent au lecteur de contextualiser le rapport.

1. la description sommaire des catégories d’activité qui ont été financées :
* embauche d’un gestionnaire de l’énergie

Si cet aspect a été traité, indiquez-le et donnez simplement le nom et le titre de la personne. Sinon indiquez « s. o. » (sans objet).

* formation et sensibilisation des employés

Si cet aspect a été traité, indiquez les activités tenues de manière sommaire. Sinon indiquez « s. o. » (sans objet).

* accompagnement et services-conseils pour les audits ou la certification

Si cet aspect a été traité, indiquez les activités de manière sommaire. Sinon indiquez « s. o. » (sans objet).

* certification

Si cet aspect a été traité, indiquez le nom de la firme et le résultat de la certification \* (fournir copie du certificat si réussie). Sinon indiquez « s. o. » (sans objet).

* acquisition d’équipement de mesurage ou des sondes et programmation

Si cet aspect a été traité, indiquez les activités de manière sommaire. Sinon indiquez « s. o. » (sans objet).

1. les étapes principales de la mise en œuvre du système de management de l’énergie;

Décrivez les principales étapes, par exemple : les audits énergétiques, le survol des procédures en place, l’affectation d’une personne, l’installation de sondes, la programmation, la rédaction ou l’élaboration de rapports types pour les opérations, pour la direction, etc. Est-ce qu’il y a eu des modifications par rapport à la planification initiale?

1. les principales conclusions du rapport.

Situez le site, soit où ils en sont par rapport au management de l’énergie suivant la présente étape de mise en œuvre.

## Mise en œuvre du système de management de l’énergie

1. indiquez le nom de la personne désignée comme étant le gestionnaire responsable du système et décrivez son rôle durant la phase de mise en œuvre et le maintien du futur système;

Fournissez des informations sur la personne désignée, comme ses qualifications et son rôle, et l’importance du mandat en management de l’énergie pour l’entreprise.

Indiquez le rôle qu’elle a joué durant la mise en œuvre.

1. décrivez la politique énergétique du site et annexez la copie signée par la direction. Définissez les moyens de financement pour satisfaire à cette politique (financement interne, demandes de subventions pour les dossiers, fonds d’efficacité énergétique interne, capital compétitif entre les projets, etc.);

Indiquez de quelle façon la politique a été rédigée, par qui et quand? A-t-elle été révisée dans le cadre de la présente demande? Est-ce que l’aide financière a permis cette actualisation?

Afin de bien situer l’engagement de la direction, veuillez indiquer si des « outils de financement » des mesures ont été accordés pour permettre de bien gérer les interventions en vue d’améliorer les résultats relatifs au management de l’énergie. Les outils de financement peuvent être des budgets, des processus ou des politiques d’investissement pour les projets d’efficacité énergétique, soit des ressources nécessaires pour atteindre les cibles de la politique énergétique du site.

1. indiquez la référence de consommation énergétique du site, soit par énergie spécifique ou en termes absolus, selon la nature de l’installation;

Note : l‘énergie spécifique peut être présentée pour un bâtiment comme une énergie par superficie (GJ/m2) ou pour une industrie en termes d’unités produites (GJ/tonne produite).

Est-ce que cela découle d’un audit énergétique? Si oui, fournissez une copie en annexe.

1. énumérez les politiques, procédures ou méthodologies qui ont été élaborées durant la mise en œuvre du système de management de l’énergie (annexez les copies pertinentes);

Par exemple, lors de l’élaboration des procédures, énumérez les catégories de procédures mises en place, etc.

1. présentez le plan d’amélioration continu prévu et son échéancier pour les années à venir, tels les secteurs d’intervention prioritaire, la mise en œuvre des projets prévus, les plans de formation et de sensibilisation prévus, la production de rapports, etc. Dans la norme ISO 50001, section 4.5 mise en œuvre et fonctionnement de la norme ISO 50001, les aspects du système à mettre en place sont décrits.

Pour cette section, on entend par amélioration continue du système de management de l’énergie les mesures qui sont prises pour auditer, constater les écarts et améliorer les pratiques entourant le système.

Par exemple, définissez les grands axes d’intervention en matière de management de l’énergie. Il se peut que la stratégie soit liée aux gros utilisateurs, aux opérations énergivores ou aux processus qui feront en sorte d’améliorer à long terme l’intensité énergétique du site.

On peut penser à décliner des mesures dans des secteurs comme l’approvisionnement, les pratiques des usagers, etc.

1. présentez les cibles de réduction de consommation énergétique que le site entend atteindre annuellement;

Par exemple, le pourcentage de réduction de GJ, le pourcentage de réduction des GES, cible absolue, le pourcentage d’énergie consommée en énergie renouvelable, etc.

Indiquez si cela est appuyé par la politique.

1. présentez les différents types de rapports sur la consommation énergétique qui sont soumis aux différentes unités administratives suivantes et indiquez à quelle fréquence ces rapports sont produits : bilan destiné à la haute direction, données énergétiques présentées à l’ingénierie et aux services techniques, tableaux et indicateurs présentés au secteur de l’exploitation, bilans présentés au service de l’approvisionnement, etc.;

Fournissez les exemples de rapport en annexe et indiquez-les ici en les énumérant.

1. présentez les outils informatiques, les compteurs divisionnaires ou les sondes qui ont été installés, ou programmés, pour permettre la présentation des différents rapports;

Fournissez la liste des principaux éléments ajoutés pour compléter le portrait énergétique du site, par forme d’énergie et par secteur.

Expliquez comment ces éléments permettent un meilleur management de l’énergie ou fournissent un meilleur portrait. De plus, si les outils ont été mis en place pour que les opérateurs puissent agir en temps opportun pour activer des contrôles afin de réduire la consommation énergétique, indiquez-les.

1. présentez le rapport des dépenses de la mise en œuvre;

Pour obtenir le paiement de l’aide, il faut expliquer les dépenses du projet. Il faut aussi fournir les copies des factures payées. Un rapport sommaire de dépenses peut être généré, soit en utilisant l’onglet 3 du fichier de demande d’aide financière « Rapport détaillé des coûts » ou un outil similaire. Pour les dépenses internes, seules celles relatives au temps de travail des employés du participant pour la programmation et la mise en place des indicateurs de performance clés (IPC) sont admissibles. Il faut fournir des explications sur les heures et le taux horaire et fournir le nom des personnes, ainsi que les interventions faites par ces personnes. Des preuves additionnelles peuvent être demandées, comme des talons de paie.

1. présentez le résumé de l’échéancier de la mise en œuvre;

Donnez les dates et énumérez les grandes étapes du projet. Expliquez les principales étapes/activités.

1. résumez les procès-verbaux des réunions du comité de management de l’énergie et présentez les principales décisions prises (annexez les copies des procès-verbaux ou des comptes rendus de réunion, s’il y a lieu);

L’objectif est de comprendre les discussions et les enjeux principaux qui ont été discutés durant les rencontres. Mettez les résumés des rencontres en annexe. Si des éléments sont inclus dans le plan de mise en œuvre des mesures établies, ils doivent se retrouver dans le plan de la section 2 sous forme de tableau de suivi.

1. présentez les rapports d’audits ou les certifications obtenues durant le processus (annexez les copies);

Ce qui est souhaité, c’est de comprendre l’évaluation qu’une tierce partie peut faire de l’état de situation du site au regard du management de l’énergie et du système ainsi que des contrôles en place, s’il y a lieu. De plus, si un audit énergétique a été fait, présentez-le en annexe.

1. présentez tous les problèmes ou irrégularités constatés durant le projet.

Y’a-t-il eu des embûches lors de la mise en œuvre par rapport à ce qui était prévu?

## Déclaration des sources de financement

Vous devez déclarer tout montant d’aide financière relatif au projet, et uniquement à celui-ci, obtenu ou en voie de l’être, de programmes complémentaires offerts par les distributeurs d’énergie ou par d’autres organismes gouvernementaux. À cet effet, vous devez remplir le tableau ci-dessous.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Organisme | Programme | Montant |
| Hydro-Québec |  |  |
| Énergir |  |  |
| Office de l’efficacité énergétique  |  |  |
| Autre :  |  |  |
| Total |  |  |

# Section 2. Plan de mise en œuvre des mesures établies

## Tableau de mise en œuvre des mesures

Présentez sous forme de tableau les mesures établies durant les comités, l’estimation du coût de leur mise en œuvre, leur potentiel de réduction de la consommation énergétique et leurs incidences financières ainsi que la durée des économies d’énergie.

Si le tableau est plus grand que l’espace de la section, ajoutez-le en annexe et expliquez les grandes lignes du plan.

Ce type de tableau visuel permet de colliger l’ensemble des mesures à prendre dans le système de management de l’énergie et de faire des suivis de manière structurée. Il permet de voir les mesures priorisées, les budgets prédictifs, ainsi que l’évaluation de l’effet des mesures envisagées. Il constitue un document de suivi des interventions à réaliser pour améliorer la consommation énergétique du site, par des mesures concrètes.

# Section 3. Analyse des écarts

## Évaluation globale de la situation en matière de management de l’énergie (selon 10 critères)

Il vous est demandé de refaire l’évaluation en 10 points et de commenter les points à améliorer ou la nouvelle perception quant aux écarts possibles pour avoir un système performant.

# Annexes

Tout document à l’appui de votre rapport d’analyse peut être joint en annexe, de même que toute information permettant de compléter ou de préciser les données apparaissant dans l’une ou l’autre des sections précédentes.